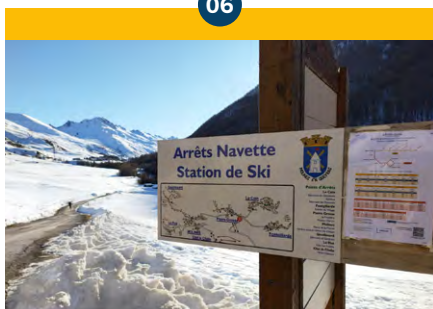




S'informer

**INFOS NAVETTES :
EN ROUTE !**

06



**15^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DES FORTIFICATIONS DE VAUBAN**

10



**SÉCURISER LES MOBILITÉS
TRANSFRONTALIÈRES**

11



ANNUAIRES DES SERVICES



- **Accueil :**
04 92 45 04 62
contact@comcomgq.com
- **France Services Guillestrois :**
04 92 45 42 42
franceservices.guillestrois@comcomgq.com
- **France Services Queyras :**
04 92 46 85 23
franceservices.queyras@comcomgq.com
- **École de musique et d'arts :**
04 92 45 18 55
barbara.leulier-rochelois@comcomgq.com
- **Relais Petite Enfance (RPE) :**
04 92 45 30 30 / 06 24 91 51 00
rpe@comcomgq.com
- **Service Jeunesse :**
04 92 45 00 53 / 06 24 91 51 00
samir.yahiaoui@comcomgq.com
- **Service Séniors :**
04 92 45 36 61
odile.eymard@comcomgq.com
- **Vie associative :**
04 92 45 30 31 / 06 83 27 99 29
magali.heritier@comcomgq.com
- **Conseil Intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD) :**
04 92 45 04 62 / 06 83 27 99 29
cispd@comcomgq.com
- **Taxe de séjour :**
07 84 57 04 24
guillestroisqueyras@taxesejour.fr
- **Déchèteries :**
Accueil 04 92 45 04 62
- **Redevances déchets / assainissement :**
04 92 45 36 60 / 04 92 45 36 68
redevance@comcomgq.com
- **SMITOMGA :**
04 92 45 59 92
prevention@smitomga.com



**Nouveau site
internet,
nouveau bulletin**

HOMMAGE

à Jean-Marc BERNAUDON,
1^{er} adjoint au maire de Saint-Crépin
et conseiller communautaire



Monsieur Jean-Marc BERNAUDON, élu conseiller municipal, pour la 1^{ère} fois en 1989, à l'âge de 25 ans, adjoint au maire de Saint-Crépin depuis 2008, conseiller communautaire depuis 2014, s'en est allé le 10 mars dernier, à l'âge de 58 ans.



Très attaché au territoire, il aimait le faire connaître à tous les gens qu'il conduisait en tant que chauffeur des autocars Imbert. Il affectionnait, aussi, beaucoup le monde agricole. Ses foires, notamment.

Investi dans la vie publique, il était particulièrement impliqué dans la gestion de la ressource en eau et son utilisation rationnelle. Il a, ainsi, contribué au projet de la 1^{ère} microcentrale sur Saint-Crépin.

La mairie était sa deuxième famille.

A l'écoute de tous, avec cette empathie qui le caractérisait tant, il savait faire rire les gens avec ses histoires du monde rural ; il aimait que les gens soient heureux.

**« Adieu Jean-Marc et merci pour tout.
Tu étais un homme bon ».**

(d'après l'oraison funèbre de Monsieur Jean-Louis Queyras, maire de Saint-Crépin).



- **Le site internet**, maintenant accessible à l'adresse www.ccguillestroisqueyras.fr qui se veut plus moderne, clair et ergonomique.
- **Le bulletin** au format réduit et plus aéré que chacun trouvera dans sa boîte aux lettres. Avec une fréquence qui passe de une à deux fois par an.
- **La rubrique Actualités** du site internet et la **page Facebook « Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras »**, toujours actualisés pour vous tenir informés.

SOMMAIRE



02

**ANNUAIRES DES SERVICES
HOMMAGE**



04-05

SERVICES À LA POPULATION



06-07

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



08-09

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



10-11

**CULTURE & PATRIMOINE
RISQUES NATURELS ET GEMAPI**



12-13

**GESTION PATRIMONIALE
DOSSIER FILIÈRE-BOIS**



14-15

**ASSAINISSEMENT
DÉCHETS**

Directeur de la publication :

Dominique MOULIN, Président de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras - Passage des Ecoles - BP12 - 05600 GUILLESTRE

Parution : avril 2023

Conception graphique : Caly Graff à Embrun (05)

Impression : 4100 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement par l'imprimerie Les Editions du Fournel à l'Argentière-la-Bessée (05)

Photo de couverture : Camp montagne 2022 - Service Jeunesse de la Communauté de communes

ÉDITO



Au sortir de la crise sanitaire, nous sommes maintenant touchés par les conséquences douloureuses pour les familles, les entreprises et nos collectivités d'une crise géopolitique qui installe une guerre aux portes de l'Europe.

Les conséquences sur la vie de tous les jours sont importantes... Inflation, augmentation importante du coût de l'énergie, incertitudes sur la pérennité des entreprises les plus fragiles... Pour nous, Communauté de communes, le défi est de taille. Il nous faut à la fois assurer la continuité de nos services à la population tout en assurant une maîtrise budgétaire rigoureuse.

C'est dans le respect de ce difficile équilibre permanent que travaillent ensemble les élus et les employés de la Communauté de communes. Mais il faut parfois se rendre à l'évidence. L'augmentation considérable des coûts de l'énergie nous a obligé de voter des augmentations des redevances Ordures Ménagères et Assainissement pour que ces budgets, où les recettes doivent couvrir les dépenses annuelles, soient à l'équilibre.

Dans le contexte actuel de crise inflationniste et énergétique, les dépenses de fonctionnement augmentent et il devient plus compliqué pour les collectivités d'investir, surtout que les prix des matières premières connaissent aussi des augmentations importantes. C'est pour ces différentes raisons que des projets importants pour le territoire comme la construction de la maison de santé pluridisciplinaire, de services à la population et des solidarités à Guillestre et le stade de Biathlon de Ceillac, dont les travaux devaient commencer en 2022, ne sortiront de terre qu'en 2023...

Les communes du territoire sont des collectivités à taille humaine où les mots solidarité, accompagnement et respect ont du sens. Le Conseil Communautaire, soudé, travaille à ce que ces valeurs inspirent toutes ses décisions.

Ce bulletin d'information qui se veut plus « technique » que les deux précédents met l'accent sur les projets en cours dans les différents services et sur les perspectives de développement de notre Communauté de communes. En espérant que cette lecture vous éclairera sur la vie de notre collectivité, je ne peux qu'espérer que nous ayons des jours meilleurs pour 2023 et je réaffirme mon soutien aux employés et élus qui chaque jour travaillent main dans la main pour que la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras soit au plus proche des attentes de la population de notre territoire.



Dominique MOULIN,
**Président de la Communauté de communes
du Guillestrois-Queyras.**

Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026



>> Signature de la CTG



Dominique BUCCI-ALBERTO,
vice-présidente « Vie sociale & services à la population »

« L'aboutissement de cette démarche est le résultat de la collaboration entre les services de la Communauté de communes, la Caisse Communale de Sécurité Sociale et les élus. En plus des actions qui seront menées, la CTG permettra un soutien financier essentiel pour les structures concernées du Guillestrois-Queyras. »

En 2022, la Communauté de communes a travaillé en collaboration avec la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes (ex-CAF et ex-CPAM) pour mettre en place la Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026 dans le Guillestrois-Queyras.

Signée par les partenaires institutionnels, la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras et par toutes les communes du territoire, cette convention fait suite au Contrat « enfance et jeunesse » (Cej). Elle n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire.

Les données du territoire ont permis l'élaboration d'un diagnostic et des

groupes de travail ont été organisés avec les acteurs de l'ancien Cej autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits pour définir un plan d'actions.

Une Analyse des Besoins Sociaux de territoire, conduite en parallèle par la Communauté de communes, a fait apparaître de nouveaux thèmes comme essentiels : l'accès aux soins et le logement.

Les financements dans le cadre du Cej sont remplacés par le bonus « territoire CTG ». Les montants versés au titre des services existants sont donc maintenus. La CTG renforce les relations partenariales et donne de nouvelles perspectives au développement des projets de territoire.

Forum des associations



Chaque année, la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras ouvre la possibilité aux associations du territoire de présenter leurs activités, lors du Forum des associations qui se tient début septembre, au Gymnase des Hautes Vallées à Guillestre.

L'évènement rassemble une quarantaine d'associations, pendant une après-midi, pour une centaine de visiteurs.

Au programme : ateliers manuels et ludiques, démonstrations sportives, échanges et inscriptions.

L'occasion pour les habitants du Guillestrois-Queyras de prendre connaissance des activités proposées sur le territoire pour les petits et les grands.



>> Forum des associations 2022 - © D. Collomb (DL)



A VOS AGENDAS

le prochain Forum des associations aura lieu le samedi 9 septembre 2023 !

Activités et séjours Jeunesse 2023



Durant les vacances scolaires, des activités et des sorties à la journée sont proposées aux jeunes du territoire : sorties ski, soirées à thème, activités variées au Local des 2 portes à Guillestre, ateliers cuisine, sorties Paintball, Laser Game, Escape Game, Trampoline Parc, ... Un large panel pour répondre à leurs attentes et profiter des opportunités offertes localement.

Un séjour culturel de découverte d'une capitale pour les 14/17ans est organisé chaque année. C'est à Stockholm qu'il se déroulera en 2023, du lundi 17 au samedi 22 avril !

Le planning des activités pour l'été 2023 est riche également. Elaboré avec différents partenaires, il allie connaissance du milieu naturel, activités physiques, culturelles et moment de convivialité pour satisfaire la curiosité des jeunes :

- **Un camp montagne de 4 jours aux « Dômes de la Vanoise »** pour les 11/17 ans, du mercredi 5 au samedi 8 juillet 2023
- **Un camp culturel de 4 jours à Nice** pour les 11/15 ans, du 18 au 21 juillet
- **Un bivouac rafting de 2 jours en Isère** pour les 11/17 ans, du 25 au 26 juillet
- **Un séjour culturel de 5 jours en Croatie** pour les 14/17 ans du 31 juillet au 4 août
- **Un camp sportif de 3 jours au « Pays de Gex », dans l'Ain,** pour les 11/15 ans, du 16 au 18 août
- **Un séjour de 4 jours au parc d'attraction « Parc Astérix »** pour les 13/17 ans, du 23 au 26 octobre.



CES ACTIVITÉS VOUS INTÉRESSENT, PRÉ-INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE :
samir.yahiaoui@comcomgq.com

Le service Jeunesse de la Communauté de communes participe, également, à de nombreuses animations proposées par ses partenaires : le SMITOMGA (Soupe participative pour la « Journée environnement » le 25 mars, ...), l'ACSSQ (ateliers culturels), la bibliothèque de Guillestre (ciné-débat, animations numériques, théâtre d'improvisation, ...), la ludothèque (animations autour du jeu, ...).

Les jeunes s'investissent dans la vie du Local et sont de plus en plus nombreux ! La dynamique est prometteuse.



Suivez-nous sur :  Service Jeunesse Guillestrois / Queyras

 Le portail : <https://comcomgq.portail-familles.app/>



>> Séjour Europa Park 2022



>> Camp culturel Marseille 2022



>> Camp montagne 2022



>> Camp sportif Paladru 2022

Infos navettes : en route !



Cet hiver, la Communauté de communes et les communes concernées ont proposé des navettes gratuites pour circuler en station (Molines, Saint-Véran, Ceillac, Arvieux, Haut-Guil, Risoul et Vars), ainsi que des navettes desservant les vallées du Queyras depuis Ville-Vieille.

Retrouvez toutes les infos sur www.ccguillestroisqueyras.fr/vivre/deplacements



» Arrêt navette Molines



FLASHEZ
MOI !



» Arrêt navette Arvieux

Nouveaux tarifs, nouveaux numéros, pour les lignes régionales ZOU



Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Région a modifié les numéros de ses lignes et harmonisé ses tarifs pour apporter de la cohérence à l'ensemble de l'offre régionale.

La ligne Gap-Briançon n°29 devient la ligne n°69 et les lignes de proximité partant de la gare de Mont-Dauphin Guillestre, anciennement S22 à S27, deviennent les lignes 570 à 575.

Désormais, les « lignes de proximité » de 570 à 575, sont accessibles au tarif unique de 2,10 € par trajet. Le tarif des « lignes express » régionales, quant à lui, dépend de la distance parcourue.



Plus d'infos sur les tarifs :

<https://zou.maregionsud.fr/nouveaux-tarifs-2023/>
ou 04 65 40 60 01.

Plus d'infos sur les numéros et horaires des lignes :

<https://zou.maregionsud.fr/se-deplacer-en-bus/se-deplacer-en-bus-dans-les-hautes-alpes/>



» Transport scolaire

Transport scolaire : le saviez-vous ?



Les transports scolaires sont ouverts à tous !

Il est recommandé de prévenir 24h à l'avance la société IMBERT qui assure ces services pour le compte de la Région au 04 92 45 18 11 (sous réserve de places disponibles sans réservation).

Ces services sont accessibles au tarif est de 2,50 € (gratuit pour les moins de 4 ans). Paiement en espèces/chèques ou CB à condition de le signaler lors de la réservation.



Retrouvez tous les horaires des lignes régionales, régulières et scolaires, sur <https://zou.maregionsud.fr/se-deplacer-en-bus/se-deplacer-en-bus-dans-les-hautes-alpes/>

FINANCES : Aide aux familles pour les transports scolaires



Chaque année, depuis 2018, le Conseil communautaire décide au titre de sa compétence Action sociale, de reconduire l'aide accordée aux familles de son territoire pour les transports scolaires.

La volonté étant de réduire la charge que les transports représentent pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycées. En 2022, l'aide s'élevait à 67% du montant fixé par la Région. Cette aide devrait être reconduite pour l'année scolaire 2023/2024.

Autostop organisé et covoiturage dans les Hautes-Alpes



Le Département, en collaboration avec les Communautés de communes des Hautes-Alpes, lance un projet de service de mobilité partagée afin de proposer une alternative à la voiture individuelle et permettre aux usagers de partager leurs trajets.

Ce service se déploiera sous deux formes :

- un réseau d'autostop organisé, sous forme de points d'arrêts identifiés par des panneaux, utilisables avec inscription préalable des usagers sur internet ou en mairies / accueils France Services,
- une application numérique de covoiturage. La mise en service est prévue pour septembre 2023.

Retrouvez l'avancée du projet sur : www.ccguillestroisqueyras.fr/vivre/deplacements



Des aides pour le covoiturage du quotidien



Pour accélérer le développement du covoiturage, le Gouvernement a lancé en 2023 le « Plan national covoiturage du quotidien ». Pour les courtes distances (<80km), les conducteurs recevront une prime de 100 €, via les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif : une première partie lors du 1^{er} covoiturage (25 € minimum) et le reste au 10^{ème} covoiturage, dans un délai de 3 mois à compter du premier trajet. Une aide pour le covoiturage longue distance est également disponible (25€ au 1^{er} trajet puis 75€ après le 3^{ème} trajet réalisé dans un délai de 3 mois).

Plus d'infos : <https://www.ecologie.gouv.fr/covoiturage>



Régis SIMOND,
vice-président
« Aménagement du territoire, mobilités et déplacements »

« L'autostop, une pratique ancestrale que le Département envisage de moderniser par la mise en place d'une application et surtout de sécuriser. La Communauté de communes partage cette initiative destinée à améliorer la mobilité sur notre territoire en direction des jeunes en particulier en facilitant aussi les rencontres. Elle travaillera en étroite collaboration avec le Département pour mener ce projet à terme. »

Comité des partenaires pour la Mobilité



La Communauté de communes du Guillestrois-Queyras est devenue compétente le 1^{er} juillet 2021 en matière de Mobilité.

Un Comité des partenaires a été créé. Il regroupera des représentants d'employeurs, associations d'usagers ainsi que des habitants tirés au sort. Il se réunira une fois par an à minima et constituera un espace de dialogue territorial sur les sujets de la Mobilité.

Une annonce sera publiée prochainement sur le site internet de la Communauté de communes afin de recenser les personnes intéressées pour y siéger. N'hésitez pas à vous inscrire le moment venu !

Un tirage au sort sera effectué pour retenir trois habitants du Guillestrois et trois habitants du Queyras.

Votre adresse dans la Base Adresse Nationale



En tant que gestionnaire du Système d'Information Géographique, la Communauté de communes a assisté les communes dans la constitution de leur base de données « Adresses ». C'est désormais chose faite ! Toutes les adresses du territoire sont en ligne dans la Base Adresse Nationale.

Pour vous aider dans vos démarches de changement d'adresse, vous pouvez consulter le site :

 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193> ou vous rapprocher de France Services.

Pour toute question et/ou si vous avez besoin d'un certificat, rapprochez-vous de votre mairie.



Signature du Manifeste de coopération France-Italie « Terres Monviso »



Jeudi 2 février 2023 était signé le Manifeste de coopération transfrontalière Terres Monviso.

Un symbole fort de l'engagement des élus du territoire transfrontalier déterminés à structurer et consolider l'amitié franco-italienne et à poursuivre un développement socio-économique commun.

Le Président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras, Dominique Moulin, a coordonné avec son homologue italien, Mauro Calderoni, Maire de Saluzzo, cette rencontre « au sommet ».

Cette entente a été célébrée au col de Larche, frontière franco-italienne, au refuge de la Paix. Après 25 années de coopération, les territoires du Guillestrois-Queyras, de Serre-Ponçon, de la Vallée de l'Ubaye et le Parc naturel régional du Queyras, ont souhaité renforcer durablement leur investissement dans la coopération avec les communes italiennes de Saluzzo, la plaine du Saluzzese et les vallées Stura, Maira, Grana, Po, Bronda / Infernotto et Varaita, au travers du programme européen Alcotra « Terres Monviso ».

Cette coopération permettra aussi d'accompagner la mise en place de projets futurs européens Alcotra France - Italie.



Délégation représentée lors de la signature



>> Fresque à Saint-Clément-sur-Durance

Aménagement de la porte d'entrée de territoire à Saint-Clément-sur-Durance



Le projet ALCOTRA Terres Monviso – T(o)uR réalisé sur la période 2018-2022 entendait renforcer l'attractivité touristique des territoires partenaires.

Faute de pouvoir le faire au niveau des autres entrées du Guillestrois-Queyras car se situant hors agglomération, la Communauté de communes a choisi de marquer la porte d'entrée Sud du territoire, à Saint-Clément-sur-Durance.

L'aire d'accueil a été aménagée à la suite des travaux du carrefour routier RN94/RD38 effectués par le Département en 2021. Elle comporte un parvis, une zone arborée de pique-nique/détente avec plantation d'arbres fruitiers, un panneau à message variable, une fresque réalisée par des artistes locaux. Un sanitaire public autonettoyant sera installé courant 2023.

Le chalet, point d'accueil touristique, a rouvert en décembre 2022 pour accueillir et orienter les visiteurs vers les attraits touristiques du Guillestrois et du Queyras.

A terme, le projet vise à diversifier et densifier l'offre de services afin de rendre le lieu plus attractif.



Valérie GARCIN, vice-présidente « Tourisme et attractivité du territoire »
« L'ouverture du point d'accueil touristique de Saint-Clément-sur-Durance et l'aménagement du parking renforcent l'image et l'attractivité de la « porte d'entrée du Guillestrois-Queyras » par la vallée de la Durance. »

Requalification de l'entrée de la ZAE du Villard à Guillestre



La requalification de la Zone d'Activité Economique (ZAE) du Villard a nécessité des travaux de création, de réaménagement et de rénovation des équipements publics présents sur la zone pour ses clients et pour les entreprises susceptibles de s'y implanter.



>> Sanitaires de la ZAE du Villard

Cette requalification a consisté à :

- 1 **Mettre en place d'une signalétique** d'entrée de zone,
- 2 **Créer des espaces verts** sur les points stratégiques de la zone et réaménagement du point « déchets »,
- 3 **Amélioration du stationnement** afin de distinguer clairement le parking réservé au commerce et le parking « public » destiné aux covoitureurs et aux usagers des transports en commun. Mise en place d'une signalétique spécifique, rénovation de la voirie et matérialisation d'un cheminement piéton.
- 4 **Aménager les arrêts des transports en commun** permettant l'attente et l'embarquement des voyageurs vers les stations.
- 5 **Installation d'un WC public** à proximité des arrêts de bus et des parkings publics.



MONTANT DES TRAVAUX : 254 000 TTC

L'inventaire 2023 des zones d'activités



La loi Climat et résilience du 22 août 2021 rappelle les engagements de la France en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et introduit plusieurs mesures liées à la lutte contre l'artificialisation des sols par le biais de l'urbanisme avec un objectif : la sobriété foncière. Cette loi impose désormais d'établir un inventaire précis des Zones d'Activité Économique : état parcellaire (surface), identification des occupants, taux de vacance...



et inventaire doit être engagé par la Communauté de communes, finalisé avant août 2023 et réactualisé au moins tous les 6 ans. Il sera transmis aux autorités compétentes en matière de SCoT, de document d'urbanisme et de programme local de l'habitat.

La Communauté de communes va prochainement consulter les propriétaires et occupants des ZAE du territoire.



Jean-Louis QUEYRAS, vice-président
« Développement économique et ZAE »

« Afin de répondre à l'objectif national de « Zéro artificialisation nette » en 2050, l'inventaire des ZAE permettra de réfléchir à un aménagement efficient : densification et optimisation des surfaces occupées. »



Emile CHABRAND, vice-président
« Activités de pleine nature »

« L'accueil de deux étapes de la coupe de France de Ski de fond cet hiver est le résultat d'un bon enneigement mais aussi d'une formidable reconnaissance de la qualité des pistes des domaines nordiques du Queyras. »

Deux coupes de France sur les sites nordiques du Queyras



Faute de neige dans le Vercors où la coupe de France de ski de fond (SAMSE National Tour) était initialement prévue, c'est l'espace nordique d'Arvieux, dans le Queyras, qui a été choisi pour accueillir les courses, les 29 et 30 décembre derniers. Les clubs locaux, les bénévoles et le service activités nordiques de la Communauté de communes se sont mobilisés pour que l'évènement regroupant plus de 200 fondeurs, parmi les meilleurs français, puisse se dérouler dans les meilleures conditions.



Les 21 et 22 janvier, c'est le championnat de France longue distance, prévu au Grand-Bornand (Haute-Savoie), qui a eu lieu sur le site nordique du Planet à Arvieux.

Le travail d'organisation dans un délai très court et la qualité de la préparation des pistes ont été soulignés par les participants. Lors de la remise des prix l'implication des dameurs et pisteurs du service communautaire a été rappelée par le Président.

Jules Lapiere, membre de l'équipe de France et champion de France longue distance a déclaré à l'arrivée : « On avait une bonne piste à Arvieux ça fait de bons championnats de France pour nous ».

Suivez-nous sur : Nordic Queyras

Vers le label Pays d'art et d'histoire



Dans le cadre de l'obtention de ce label, les Communautés de communes de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras travaillent en concertation avec tous les acteurs de la valorisation des patrimoines.



© C. Clivio (CCSP-CCGQ)

La première étape a été l'élaboration d'un plan d'interprétation des patrimoines du Guillestrois-Queyras. Deux ateliers participatifs ayant rassemblé une cinquantaine de personnes ont permis de poser les bases d'un récit partagé et assumé pour faire émerger une identité. L'enjeu était de définir ce qui rend cet héritage unique et ce qui mérite une attention particulière, tant en termes de bâti et de paysages que de traditions et de valeurs.

L'étape suivante va conduire à trouver des résonnances avec l'identité de Serre-Ponçon, en mobilisant les acteurs du patrimoine des 30 communes concernées.

Au-delà de la construction d'un récit de territoire, ce projet vise à définir une stratégie de valorisation du patrimoine opérationnelle en déterminant les publics cibles, les médiations appropriées, la communication adaptée, les objectifs chiffrés et leurs échéanciers.

Ce travail nourrira la candidature Pays d'art et d'histoire des Communautés de communes de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras qui sera déposée fin 2023 auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) SUD PACA.

15^{ème} anniversaire des Fortifications de Vauban au Patrimoine mondial de l'UNESCO



Cette année 2023, le bien en série « Fortifications de Vauban », dont la place forte de Mont-Dauphin fait partie, fête le 15^{ème} anniversaire de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La place forte de Mont-Dauphin proposera un programme complet d'événements labellisés « 15^{ème} anniversaire » avec un temps fort : le jour J de l'inscription, le vendredi 7 juillet 2023. À cette date à 11h précise, l'ensemble des 12 sites constitutifs du Bien en série Vauban lèveront symboliquement le drapeau du Réseau Vauban.

L'ensemble des publics sera concerné par ces festivités : grand public, habitants, visiteurs, instances et réseaux internationaux.



© P. Barrot



Zoom sur quelques réalisations 2022



• Travaux d'aménagement de protection des crues du torrent Chagnon à Vars Sainte-Marie :

Cette deuxième tranche de travaux a été menée sous maîtrise d'ouvrage du Département après délégation des travaux GEMAPI par la Communauté de communes et se poursuivra en 2023.

Elle a consisté en la reconstruction du pont de la RD902 sur le tronçon aval suite à la reconstruction de la digue en amont. Cette opération inscrite au programme PAPI du Guil représente un investissement de **3 100 000€ TTC** pour la Communauté de communes, financé à hauteur de 79% par l'Etat et la Région Sud.



• Restauration du torrent du Guil et de protection des berges de la RD947 sur le secteur du Gouret à Aiguilles :

Cette première tranche de travaux a été réalisée durant l'automne 2022 dans le cadre du projet Risk du PITER Terres Monviso porté par la Communauté de communes en partenariat avec le Département pour un montant total de **396 000€ TTC** subventionné à hauteur de 85% par l'Europe (fonds FEDER).



• Reconstruction du mur de protection de berge du torrent Chalps sur la traversée de la Rua à Risoul pour un montant de **105 000€ TTC** subventionné à hauteur de 60% par l'Etat et le Département.



Avenant au programme PAPI du bassin versant du Guil



En décembre 2022, le projet d'avenant au Programme d'Actions de Préventions des Inondations (PAPI) du bassin du Guil a été validé après audition des élus du Parc Naturel Régional du Queyras et de la Communauté de communes du Guillemois-Queyras du lors d'une commission du Ministère de la Transition écologique.

Cet avenant prévoit une augmentation de 7 M € HT des investissements pour un montant total du programme porté à 22 M € HT avec des subventions associées de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et du Département. Il permet la mise en œuvre de nouvelles actions de travaux ambitieuses jusqu'en 2028 pour la protection contre les risques d'inondations, des biens et personnes du territoire.

Jean Louis PONCET, vice-président « GEMAPI »

« La GEMAPI est de plus en plus sollicitée par vos collectivités pour des travaux d'entretien de cours d'eau, de rivière, ou des travaux d'urgence. Nous faisons notre possible pour répondre favorablement à toutes les sollicitations. Après être allés à Paris au ministère de la transition l'écologie avec le Président de la Communauté de communes, le président du PNRQ et les techniciens, pour défendre l'avenant financier au programme PAPI d'actions de prévention des inondations du Guil, nous avons obtenu les subventions nécessaires pour mettre en œuvre sept millions d'euros de travaux supplémentaires, ainsi que poursuivre et finir tous les travaux déjà engagés sur notre territoire au titre du programme PAPI. »



Sécuriser les mobilités transfrontalières



En septembre dernier, la Communauté de communes a organisé un séminaire transfrontalier sur la sécurisation des mobilités transfrontalières dans le cadre du Projet européen Ris[K] du PITER Terres Monviso.



Au cours de visites de terrain (secteur du Pas de l'Ours, sur Aiguilles) et de tables rondes, cinquante participants français et italiens ont échangé et réfléchi aux perspectives de travail en commun sur des projets opérationnels de sécurisation routière face aux risques naturels, entre la France et l'Italie.

» Séminaire risk - réunion



» Séminaire risk - Pas de l'Ours



OBJECTIF

sécuriser la microcentrale du Chagne et du Rif Bel

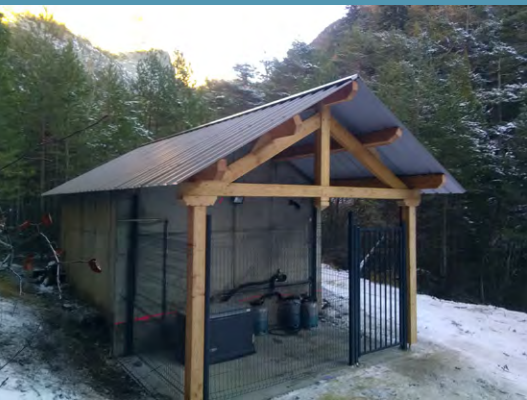


La Communauté de communes a engagé des travaux de mise en sécurité automatique des conduites de la microcentrale dont elle a la gestion.



Cette sécurisation consiste à équiper les deux prises d'eau Chagne et Rif Bel en vannes de tête et instrumentation des débits entrants (débit calculé au Rif Bel car en écoulement libre et débitmètre à ultrason sur la conduite du Chagne).

Pour l'heure, il reste encore les panneaux photovoltaïques à mettre en œuvre sur le dessableur du Rif Bel.



Vers une plus grande maîtrise de notre patrimoine immobilier



Pour mémoire, la collectivité est riche d'un patrimoine composé de plus de 50 bâtiments occupant une superficie de 14 215 m². Ces bâtiments sont à destination variable : sportive, culturelle, sociale, associative, technique, économique, administrative, sanitaire.

La réalisation de ce SDIE permettra de disposer d'une vision précise du patrimoine immobilier :

- de son état, de son occupation, de ses usages,
- des charges d'exploitation inhérentes (entretien, maintenance, consommations d'énergie)
- de ses performances énergétiques.

La maîtrise de ces données va ensuite permettre de fonder les choix stratégiques, d'en simuler les conséquences financières et de définir à court, moyen, long terme, les politiques de développement, d'amélioration et d'entretien de notre patrimoine. L'objectif est de pouvoir limiter son impact sur les finances de la communauté de communes et de mieux anticiper l'évolution de ses besoins en matière de services.

La Communauté de communes a retenu un cabinet d'études pour l'accompagner dans cette démarche.

Le portage politique sera mené en étroite collaboration avec les services de la Communauté de communes. Un binôme techniciens / élus en assurera le suivi.

La finalisation du SDIE est programmée pour la fin de l'année 2023.

La Communauté de communes du Guillestrois-Queyras a décidé de réaliser un Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE).



La collectivité est soutenue financièrement pour la réalisation de ce schéma dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) porté par la FNCCR-Territoire d'énergie dont elle est lauréate.

Michel MOURONT,
vice-président
« Finances et budgets »



« Bien connaître son patrimoine immobilier c'est prendre les bonnes décisions pour anticiper les futurs problèmes ».

Un bilan de production hydroélectrique 2022, reflet du déficit hydrique



L'année 2022 a été marquée par une fonte rapide des réserves nivologiques et des hauteurs de neige faibles ainsi qu'une forte sécheresse sur la période juillet-août.

La microcentrale a ainsi produit au total 4 007 469 kWh générant 307 167,25€ TTC de recettes, soit une baisse d'environ 37 % par rapport à la moyenne de production constatée ces 5 dernières années.



LE SCHÉMA DE DESSERTÉ FORESTIÈRE

En 2022, la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras a été sollicitée pour reprendre l'animation du Schéma de Desserte Forestière (SDDF) et ainsi assurer le financement de la desserte sur son territoire.

Le SDDF est un outil structurant de la politique forestière à l'échelle de notre territoire. Il permet aux communes de collaborer autour d'un objectif commun : l'amélioration de la desserte forestière pour une exploitation durable des forêts. L'enjeu est donc de taille, dans le contexte actuel, où les besoins en matière première sont croissants, tant du point de vue du bois d'œuvre, que du bois énergie.

Dans le cadre de ce schéma, la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras a coorganisé, à l'automne 2022, avec l'ONF, les Communes Forestières et la Communauté de communes du Pays des Ecrins une journée de sensibilisation des élus autour d'un chantier de décapage en forêt communale de Château Ville-Vieille, indispensable à la régénération du mélèze. Cette visite s'est poursuivie au Clot de Charmanièrre à Molines en Queyras, où a eu lieu la réfection d'une route forestière en 2021. Ce qui a permis à la commune d'accéder à un massif forestier encore inexploité jusqu'alors.

Le SDDF qui a été réalisé initialement en 2013 par le PETR, doit être mis à jour en 2023 par la Communauté de communes.

Plus d'informations sur le site internet de la Communauté de communes.

DOSSIER : FILIÈRE BOIS Développer l'énergie bois sur le territoire



LES RÉSEAUX DE CHALEUR

En 2022, la Communauté de communes a réalisé le schéma directeur de ses réseaux de chaleur (Abriès-Ristolos, Arvieux, Molines et Ville-Vieille). Les objectifs de cette mission étaient de :

- Dresser un état des lieux du fonctionnement des chaufferies bois et réseaux de chaleur existants sur le territoire,
- Donner les clés d'amélioration du fonctionnement de ceux-ci,
- Évaluer le potentiel de développement des réseaux de chaleur existants.

Le conseil communautaire a approuvé ce schéma directeur et le plan d'actions en octobre dernier, s'y rapportant pour les années à venir :

- 1 Extension du réseau de chaleur de Ville-Vieille auprès du PLANTIVORE, réalisée à l'automne 2022 ;
- 2 Extension du réseau de chaleur d'Arvieux au projet de réhabilitation prévu par la commune dans le bâtiment de l'ancienne Fromagerie à l'échéance 2023 ;
- 3 Extension du réseau de chaleur de Molines aux anciens garages communaux situés dans le centre bourg, objet du projet de réhabilitation porté par la commune à l'échéance 2023 ;
- 4 Extension du réseau de chaleur de Ristolos, dont l'étude de faisabilité vient d'être lancée et dont les travaux vont s'échelonner sur plusieurs tranches entre 2023 et 2024 ;
- 5 Faisabilité d'une nouvelle extension du réseau de chaleur d'Arvieux : échéance 2025.

Les élus du territoire marquent leur engagement politique dans le développement de cette énergie renouvelable qui contribue directement à atteindre trois des objectifs majeurs de la loi Transition Énergétique Pour la Croissance Verte de 2015, portant sur la réduction de la consommation d'énergies fossiles, l'augmentation de celle des énergies renouvelables et la lutte contre la précarité énergétique.



Jean-Louis BERARD,
vice-président
« Agriculture & forêt »

« Les forêts disposent de bien des atouts qu'il nous faut savoir entretenir et protéger de façon durable. Elles sont un allier de taille dans la lutte contre le changement climatique, mais aussi pour faire face à la crise énergétique que nous connaissons. »



» Travaux Ceillac

Gros plans sur quelques actions phares :



• 1 355 000 € investis par la collectivité en 2022 pour la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

• Plus de 2 km de réseaux d'eaux usées créés et plus de 1.3 km de réseaux rénovés en 2022

• Des projets soutenus financièrement par l'Etat, l'Agence de l'Eau et le Département

• Une deuxième tranche de travaux sur les réseaux eaux usées et eaux pluviales à Ceillac :

La Communauté de communes et la commune de Ceillac ont poursuivi les travaux engagés en 2021 pour la rénovation du réseau d'eaux usées et la création du réseau d'eaux pluviales sur les quartiers de l'Ochette et l'Infernet. Il s'agit de séparer les eaux pluviales des eaux usées en équipant ces quartiers d'un réseau dédié.

Ces travaux vont permettre d'améliorer le traitement en station d'épuration en réduisant, notamment, les surconsommations électriques et de réactifs qu'induisait l'arrivée d'eaux claires.

Une troisième et dernière tranche devrait être réalisée en 2023. La totalité des travaux a été confiée aux entreprises **Bucci Frères et Weiler TP**.

• Une première tranche de travaux pour raccorder les hameaux des Prats à la station d'épuration de Château Ville-Vieille :

Création d'un réseau d'eaux usées entre Prats-Hauts et Ville-Vieille en passant par Prats-Bas. Une première tranche de travaux a été réalisée entre le hameau de Prats-Bas et Ville-Vieille à l'été 2022.

• La fin des travaux au niveau de la Chalp et du quartier Au-delà de l'Eau à Aiguilles :

En partenariat avec la commune d'Aiguilles, la rénovation des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable ont été entamés au niveau du secteur de la Chalp. A l'automne 2022, c'est le quartier « Au-delà de l'Eau » qui a été concerné.

• Autres réalisations en 2022 :

› Rénovation des réseaux humides à Vars les Claux : fin des travaux engagés en 2021 par les entreprises **Queyras TP et Allamanno**.

› Dévoiement du réseau d'eaux usées au niveau du rond-point de la gendarmerie à Guillestre réalisé par **Alpes Durance Travaux**.

› Rénovation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable au niveau du chemin d'Eygliers à Guillestre réalisée par **Weiler TP**.

› Extension du réseau d'eaux usées à Risoul station pour le raccordement de nouvelles constructions réalisée par **Alpes Durance Travaux**.

› Rénovation des réseaux humides à Pierre Grosse à Molines avant réfection de l'enrobé par le Département réalisée par **Bucci Frères**.



» Travaux Vars Les Claux

De nouveaux projets pour 2023 :



• Hameaux des Prats : suite et fin :

La création du réseau de collecte dans le hameau de Prats et la liaison entre Prats-Haut et Prats-Bas devraient permettre d'achever l'assainissement de ces deux hameaux.

• Des réseaux humides rénovés en 2023 pour le quartier des Chapelles à Guillestre :

En coordination avec la commune de Guillestre, la Communauté de communes engage la rénovation des réseaux humides du quartier des Chapelles à Guillestre. Les travaux attribués à l'entreprise **Queyras TP** devraient débuter au printemps 2023.



Jean-Louis PONCET, vice-président
« Régie Assainissement »

« En 2023, la Régie Assainissement poursuit ses investissements, plus d'1 M€ de travaux par an, dans un souci de préservation des milieux aquatiques : rénovation des réseaux du quartier du Pelvas à Abrîès-Ristolas et de Serre Méyère à Guillestre, fin du raccordement des hameaux des Prats à Château Ville-Vieille... »

La tarification à la consommation arrive sur le territoire !



C'est pour bientôt : comme pour l'eau ou l'électricité, votre redevance déchets comprendra à partir de 2025 une part abonnement - qui correspond aux frais fixes du service : agents, véhicules, infrastructures - et une part consommation, correspondant aux coûts de transport et de traitement, qui dépendent des quantités de déchets non recyclables qui sont produites sur le territoire.

Plus d'infos : www.ccguillestroisqueyras.fr/preserver/gestion-des-dechets/tarification-incitative/

Du nouveau dans vos déchèteries



Astuce : pour un passage facilité, pensez à trier vos déchets lors du chargement de votre véhicule à domicile.

• Guillestre : nouvelle entrée, nouvelle circulation :

Pour une meilleure fluidité et sécurité en déchèterie, l'entrée du site est modifiée et indépendante de la sortie avec un nouveau sens de circulation.



• Trémies basculantes : plus de sécurité, moins de manutention

Ces installations permettent de sécuriser l'accès aux bennes, tout en évitant d'avoir à soulever ses déchets.



• Professionnels pensez à votre « carte déchets » :

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les professionnels doivent présenter leur « carte déchets » pour l'accès aux déchèteries du territoire. A compter du 3 avril, la carte sera obligatoire.



Les particuliers disposant de carte déchets pour l'accès aux conteneurs non recyclables peuvent également l'utiliser pour l'entrée en déchèterie.

Se former et devenir référent d'un site de compostage !



Un site de compostage partagé se trouve près de chez vous ?

Le SMITOMGA vous propose une formation d'une heure et vous confie les outils pour entretenir le site dans le but d'obtenir un compost bon pour le jardin !

Vous pouvez aussi acquérir un composteur individuel de 300L à 20€ en prenant rendez-vous, vous apprendrez également les bonnes pratiques d'utilisation du composteur (durée : 30 minutes).

Et n'oubliez pas : en avril, vous pouvez vous servir en compost mûr sur tous les sites de compostage ouverts !

valorisation@smitomga.com
ou 04 92 45 59 91

Augmentation des redevances déchets et assainissement



Les déchets et l'assainissement sont gérés au sein de la Communauté de communes par le biais de régies. Autonomes financièrement, elles équilibrent leurs dépenses par les redevances perçues auprès des usagers, particuliers et professionnels.

F

ace à la hausse des coûts de l'énergie (plus 70 % pour les dépenses d'électricité des stations d'épuration, plus 30% pour le carburant des collectes de déchets) et pour maintenir un service de qualité à tous les usagers, le tarif des redevances pour l'année 2023 a dû être augmenté.

+ 15€ sur la redevance déchets (pour un foyer composé de moins de 3 personnes)
+ 11€ sur la redevance assainissement (pour un logement dont la consommation annuelle d'eau s'élève à 120 m³).

Afin de mieux maîtriser ces dépenses, une diminution drastique de la quantité de déchets non recyclables traités s'impose.

La généralisation du tri et du compostage et la mise en place de la tarification à la consommation ont déjà donné des résultats satisfaisants et encourageants.

Anne CHOUVET,
vice-présidente
« Régie Déchets »



« Nous n'avons plus le choix, il y a urgence ! Pour préserver notre environnement, la quantité de déchets produits par le territoire doit diminuer drastiquement. Alors, agissons dès maintenant sur les non recyclables avec la tarification incitative et le compostage. Moins de déchets, on s'y met ! »



On ne dit plus :
Je vais aux poubelles...

MOINS DE
DÉCHETS ↓
ON S'Y MET !

On dit :
Je vais au  POINT RECYCLAGE !

EMBALLAGES

Tous les emballages : aux EMBALLAGES !



Bouteilles et flacons en plastique

Emballages en métal

Films, sacs et sachets

Cartonnettes

Barquettes et pots

VERRE



Bouteilles et flacons

Pots et bocaux

VERRE ET VAISSELLE CASSES

Déchets non recyclables

COUVERCLES, BOUCHONS EN MÉTAL

Emballages

PAPIER



Journaux, magazines, prospectus

Livres et autres papiers

Courriers, enveloppes

Carton

Pensez à les déposer dans des boîtes à livres !

CARTON



Uniquement les cartons bruns et pliés

CARTONNETTES

Emballages

TOURNOIRS, PROSPECTUS, LIVRES

Papier

COMPOSTAGE

partagé



Épluchures

Agrumes

Coquilles d'œufs

Essuie-tout

Papier kraft

Marc et filtres à café

Sachets de thé

Restes de repas

Sacs plastiques biodégradables

Feuillages - Branches

Tonte de pelouse

Pain

Pour obtenir votre composteur individuel, contactez le Smitomga : 04 92 45 59 91

DÉCHETS non recyclables



30L max

part à l'enfouissement

Carton

Papier

Verre

Emballages

Déchets alimentaires

Déchets métalliques